

La classe primaire modernisée en 2017

FOREST-EN-CAMBRÉSIS.

Samedi soir, malgré les conditions atmosphériques particulièrement difficiles, de nombreux administrés et élus avaient tenu à assister à la traditionnelle cérémonie des vœux. Denis Dubois, premier adjoint, a d'abord présenté ses vœux à l'assemblée puis a passé la parole à Guislain Cambier, président de la CCPM, qui a rappelé les principales compétences de la communauté de communes : les ordures ménagères, le futur PLUi et l'éclairage public. M. Saniez, maire, a souligné que la commune avait maintenu ses taux d'imposition et que les réalisations 2016 ont surtout été faites dans les bâtiments communaux.

Quatre fenêtres ont été changées à la salle des fêtes, la suspension de la cloche et les quatre cadrans ont été remplacés à l'église, la cour de l'école maternelle a été refaite et un cheminement « mobilité réduite » mis en place. Une place de stationnement « handicapés » a également été aménagée près de la sacristie. À l'école encore, le portail a été motorisé et un visiophone installé. De même, une « zone 30 » a vu le jour en face des bâtiments communaux.



Maurice Saniez a listé les réalisations de 2016 et annoncé les projets pour 2017.

Pour 2017, il est prévu de moderniser la classe primaire par le remplacement des fenêtres et des portes. Le devis se monte à 23 500 € HT. Une subvention départementale a été sollicitée. Le député, Christian Bataille, a d'ores et déjà accordé une subvention de 10 000 € sur sa réserve parlementaire.

Le maire a mis à l'honneur Dominique Catillon, employé technique; Hélène Seret, secrétaire de mairie, qui vient d'être pro-

mue « rédactrice » et Bernard Mercier, retraité, qui rend d'énormes services à la commune. M. Saniez a ensuite souligné que la commune avait maintenu sa grande brocante grâce à la mobilisation de nombreux administrés. Puis il a rappelé que la fibre optique serait opérationnelle dès 2018.

Enfin, il a noté que cette cérémonie était financée entièrement par les indemnités des élus. ■